

MAIRIE D'UCCIANI
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
20133 UCCIANI-CORSE DU SUD
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CELAVU-PRUNELLI

N° 2021-02-12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres : Afférents au conseil : 14

Présents : 12

Date de la convocation : 01/04/2021

En exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 13

Date d'affichage : 01/04/2021

Objet : Vote du Budget 2021 M 14

L'an deux mille vingt et un, le dix avril à 14 heures, le Conseil Municipal de la commune d'Ucciani, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur GIOCANTI Jean-Luc, Maire.

Présents : Loigerot Maria, Poggioli Mathieu, Pisticcini François-Thierry, Poggioli Jules, Duriez Danielle, Poggioli Dominique, Ansidei Toussaint Mathieu, Giocanti Caroline, Silvani Mélissa, Pantaloni Pierre François, Versini Audrey.

Absents : Poggioli-Mariani Sébastien, Chiarelli Alexandra (procuration à Versini Audrey).

Le Maire, Jean-Luc GIOCANTI indique que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Secrétaire de séance: Madame SILVANI Mélissa a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, fonction qu'elle a acceptée.

Après avoir ouvert la séance le maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur le vote du Budget 2021 M14.

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la Balance Générale du **Budget Primitif 2021.**

BALANCE GENERALE DU BUDGET 2021 M 14

Libellés	DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT Budget Principal	640 409.70	640 409.70
SECTION INVESTISSEMENT Budget Principal	439 987.80	439 987.80
RESULTAT GLOBAL	1 080 397.50	1 080 397.50

Le conseil Municipal décide de voter à l'unanimité le budget Primitif 2021 proposé par le Maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits, ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212003305-20210410-2021-02-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 12/04/2021

Affichage 12/04/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Ucciani, le 10 avril 2021.

Le Maire, Jean-Luc GIOCANTI.

